



L'économie de Mayotte en 2010 : une année morose

Faisant suite à la consultation de 2009 sur l'évolution du statut de la Collectivité départementale, l'année 2010 a été marquée par la préparation du processus de départementalisation. Les lois organique et ordinaire érigeant Mayotte en 101^{ème} département français, publiées au journal officiel du 8 décembre 2010, posent, d'une part, le principe de la création d'une collectivité régie par l'article 73 de la constitution - le « Département de Mayotte » ainsi constitué devant exercer les compétences d'un département et d'une région d'outre-mer - et fixent, d'autre part, les règles d'organisation et de fonctionnement de la collectivité unique.

L'année 2010 a également été celle du tourisme, de l'habitat et des nouvelles technologies.

Dans le secteur du tourisme, une convention entre la préfecture et Atout France devrait favoriser la promotion de l'île ainsi que le démarchage de grandes chaînes hôtelières pour investir. Cette action devrait être facilitée par le prix remporté par Mayotte dans la catégorie « tourisme et espaces aquatiques » au concours Eden (European Destinations of Excellences). Par ailleurs, le dispositif d'accueil des bateaux de croisières a été lancé avec succès.

Dans le domaine de l'habitat, les premiers logements locatifs sociaux ont été construits et inaugurés en novembre 2010.

S'agissant des nouvelles technologies, le contrat de construction du câble sous-marin Lion II, signé en juillet 2010 par un consortium de sept sociétés, permettra à Mayotte d'accéder au haut débit en 2012. Par ailleurs, la télévision numérique terrestre, arrivée en fin d'année, a permis de réduire la fracture numérique.

Parallèlement à ces avancées encourageantes, l'année 2010 a été marquée par de multiples mouvements sociaux ayant entraîné une paralysie de l'activité économique mahoraise pendant de longues semaines. L'évolution défavorable de la consommation des ménages et l'investissement mitigé confirment la morosité économique de l'île. Dans ce contexte incertain, les attentes et les revendications sociales se sont révélées fortes, en lien notamment avec les élections cantonales de mars 2011 et la départementalisation.

DES INDICATEURS ECONOMIQUES EN BERNE

Une activité atone

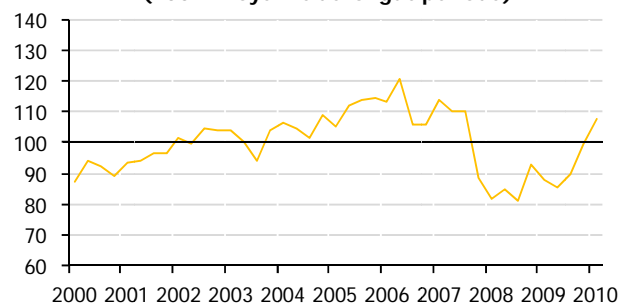
Depuis la forte baisse enregistrée en fin d'année 2008, l'indicateur du climat des affaires (ICA) est resté en dessous de sa moyenne de longue période en 2009 et durant les trois premiers trimestres de 2010, témoignant d'un courant des affaires défavorable.

Cet indicateur s'est redressé au 4^e trimestre et dépasse légèrement sa moyenne de longue période mais cette amélioration ne s'accompagne pas d'une meilleure opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution future de l'activité.

Reprise de la hausse des prix

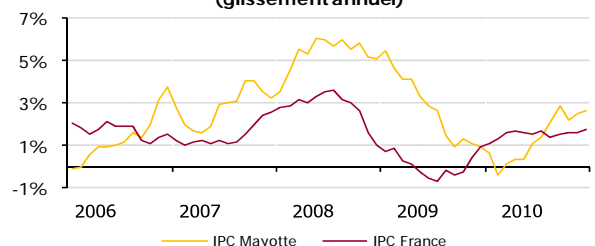
La décélération du niveau général des prix enregistrée à fin 2008 et tout au long de 2009 ne s'est pas prolongée au-delà du 1^{er} trimestre 2010. L'indice général des prix à la consommation s'est inscrit dans une tendance haussière depuis le mois d'avril. Sa progression s'établit à 2,6 % en glissement annuel au 31 décembre 2010, soit à un niveau supérieur à celui de la France entière (+1,8 % à fin décembre).

Indicateur du climat des affaires à Mayotte
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Indice des prix à la consommation
(glissement annuel)



Source : INSEE
Base 100 : année 2006

Les prix du tabac et de l'énergie ont fortement progressé (respectivement +9,1 % et +9,8 %), de même que ceux des produits alimentaires et boissons (+6 %, en raison de la hausse sensible du prix des produits frais : +25,8 %). L'augmentation des cours mondiaux des matières premières et du pétrole pourrait avoir contribué à cette évolution. Les prix des services aux ménages ont augmenté plus modérément (+2,2 %) alors que les prix des produits manufacturés ont, pour leur part, enregistré une diminution de 1,4 % portée notamment par une évolution à la baisse des prix de l'habillement et des chaussures (-4,4 %) et des produits afférant à l'audiovisuel, la photographie et l'informatique (-11,7 %).

Détérioration du marché de l'emploi

Dans un contexte économique dégradé, le marché de l'emploi n'a pas été favorable. Au 30 septembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A affichait une hausse de 7,5 % sur un an. Il s'établit à 11 429 personnes, soit plus de 800 demandeurs supplémentaires en un an. Parallèlement, les offres d'emploi enregistrées auprès de Pôle emploi ont reculé de 30 % sur l'année. En 2009, elles étaient déjà en repli de 23 % par rapport à l'année précédente.

Diminution de la consommation des ménages

En dépit de la progression du SMIG, la consommation des ménages a été moins porteuse pour l'économie mahoraise en 2010, sous l'effet notamment de la hausse des prix, malgré la mise en place, en mai, d'une charte pour le pouvoir d'achat : les représentants de l'ensemble des enseignes de la grande distribution se sont engagés à répercuter sur leurs prix de vente les baisses des droits de douanes et taxes à la consommation sur une quinzaine de familles de produits de première nécessité, soit près de 300 références. Les conflits sociaux qui ont perturbé l'accès aux points de vente en milieu d'année ont également pesé sur cette évolution.

Les importations de produits alimentaires, dynamiques sur la première moitié de l'année, ont reculé au second semestre. Pour la première fois depuis 2005, le cumul sur un an de ces importations est inférieur à celui de l'année précédente (-3 % entre 2009 et 2010). Les importations d'articles d'habillement et de biens d'équipement ménager sont également en retrait (-2 % en 2010 par rapport à 2009, en cumul).

Le marché de l'automobile est marqué par une relative morosité : le nombre d'immatriculations de véhicules de tourisme neufs est stable par rapport à 2009, mais bien inférieur au niveau des années précédentes.

Par ailleurs, les encours bancaires de crédits à la consommation sont en repli (-2,9 % sur un an en septembre 2010), alors qu'ils s'étaient étoffés de 5,6 % un an auparavant.

Un investissement mitigé

L'investissement des entreprises reste relativement mal orienté. Les importations de biens d'équipement professionnel ont reculé de 15,3 % sur l'année, après une baisse de 34,5 % en 2009. Pour leur part, les ventes de véhicules utilitaires se situent à un niveau historiquement bas : elles décroissent de 3,7 % en 2010, après une diminution de 28,7 % en 2009.

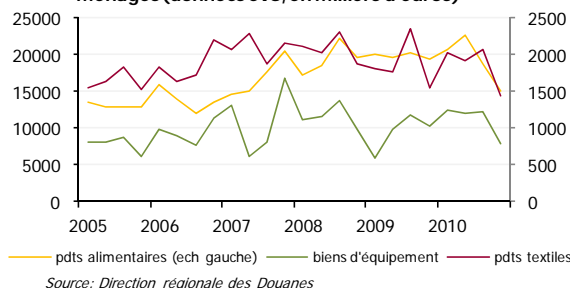
Cependant, l'encours des crédits à l'équipement continue de progresser : +4,6 % sur les neuf premiers mois de l'année (contre +8,8 % sur la même période en 2009).

Les perspectives semblent plus favorables pour le début de 2011, grâce notamment à la légère réduction des délais de paiement constatée par les chefs d'entreprises sur la fin de l'année -due notamment à un effort des collectivités locales.

Recul des importations sous l'effet de l'atonie de l'activité économique

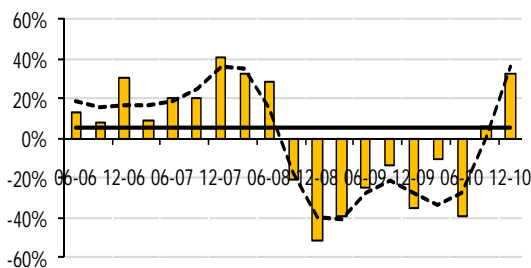
La dégradation de la conjoncture mahoraise, qui s'est traduite en partie par la réduction des stocks et le gel des investissements, a entraîné, pour la deuxième année consécutive, une diminution de la demande globale de produits importés. Après une première baisse de 14,3 % entre 2008 et 2009, les importations reculent de 1 % sur un an, rompant ainsi avec l'évolution positive enregistrée depuis 2005. Les exportations, bien que marginales, progressent de 76,4 % par rapport à 2009, mais essentiellement grâce aux réexportations de marchandises (essentiellement des biens personnels de personnes quittant le territoire) qui ont enregistré un pic en juillet et août 2010.

Importations de biens de consommation des ménages (données CVS, en milliers d'euros)



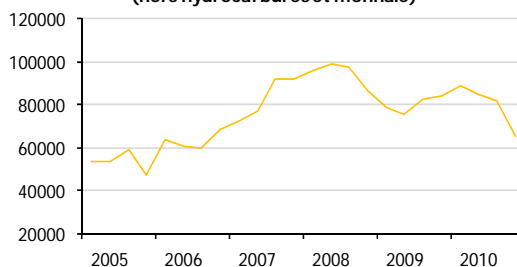
Source: Direction régionale des Douanes

Prévisions d'investissements



Source: Enquête de conjoncture IEDOM

Importations (hors hydrocarbures et monnaie)



Source: Direction Régionale des Douanes

*hors importations exceptionnelles de matériel de transport

DES SECTEURS DANS L'ATTENTE DE LA REPRISE

Un secteur agricole encore peu compétitif

Les efforts consentis pour la mise en place d'un label dans le secteur agricole, ainsi qu'un soutien renforcé aux cultivateurs dans leurs actions de commercialisation et de transformation, ont favorisé la promotion de la production agricole, maraîchère et fruitière, locale. Cette production locale a toutefois encore du mal à concurrencer les produits d'importation : les coûts de production et de mise aux normes pèsent sur le secteur.

En 2010, le seul produit agricole mahorais exporté était l'essence d'ylang ylang, mais en quantité très faible : 4,1 tonnes en 2010 (contre 2,1 tonnes en 2009), volume bien inférieur aux 7,5 tonnes annuelles en moyenne enregistrées entre 2005 et 2008. L'aquaculture dispose d'un bon potentiel de croissance mais la production annuelle, environ 100 tonnes en 2010, demeure insuffisante pour être un véritable vecteur de création d'emplois. En 2010, quelque 60 tonnes de poissons ont été exportées, essentiellement à une clientèle européenne de restaurateurs et de distributeurs de luxe.

Fin d'année difficile pour l'industrie agro-alimentaire

Le secteur de l'industrie agro-alimentaire manque de compétitivité et les investissements s'amortissent difficilement compte tenu de la petite taille du marché. L'activité s'est repliée en fin d'année. Le secteur offre toutefois quelques perspectives encourageantes avec l'essor de la restauration collective et les marchés se multiplient pour la fourniture de repas ou de collations aux établissements scolaires, aux hôpitaux ou à l'armée.

Situation préoccupante pour le BTP

La situation du secteur du bâtiment et travaux publics demeure préoccupante du fait de la faiblesse du nombre de projets effectivement exécutés et de la situation financière des collectivités locales, principaux investisseurs de l'île. En cumul sur l'année, les importations de ciment (CVS) sont à un niveau inférieur de 15 % à celui de 2009. La très vive concurrence qui sévit sur le marché ainsi que les conditions difficiles de prévision ou d'exécution des projets de construction rendent les entreprises vulnérables, en particulier les plus petites.

L'activité du secteur pourrait toutefois s'améliorer dans la mesure où de nouveaux projets se dessinent pour 2011 : reprise de la programmation des logements sociaux -58 logements locatifs ont été inaugurés au 4^e trimestre 2010, 90 autres devant être livrés en 2011-, rénovation et construction d'établissements scolaires, réfection de l'aérogare, travaux de rénovation des routes et de certains ponts.

Dégradation du commerce et des services

Outre la faiblesse de la consommation, la multiplicité des conflits sociaux en 2010 a contribué à la dégradation de l'activité commerciale. Ce contexte a été particulièrement préjudiciable au 3^e trimestre, période pourtant habituellement très favorable à la consommation (grands mariages, festivités du ramadan, préparation de la rentrée scolaire, arrivée des nouveaux fonctionnaires).

L'activité des services marchands s'est dégradée aux deux derniers trimestres, malgré une première moitié d'année favorable.

Des perspectives pour le tourisme

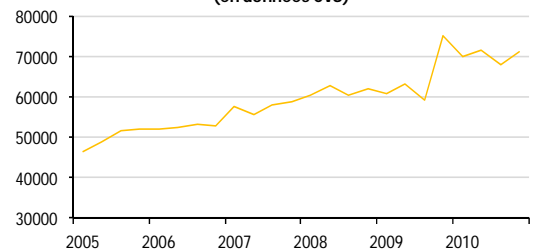
L'activité touristique a progressé. De gros efforts ont été consentis par les partenaires du secteur pour valoriser la destination de Mayotte auprès des compagnies de croisière et des touristes particuliers.

L'offre d'hébergement s'est légèrement étoffée, le nombre de lits passant de 930 en 2009 à 1 016 en 2010.

Le nombre de passagers enregistrés à l'aéroport de Dzaoudzi s'est accru de 9,2 % en un an, pour atteindre 279 932 visiteurs. Des liaisons directes aller retour vers la métropole sont prévues d'ici octobre 2011 et l'aérogare devrait être totalement modernisée d'ici mars 2012.

Les professionnels du tourisme demeurent toutefois prudents : la sécurité au large des côtes mahoraises et la qualité de l'accueil paraissent déterminantes pour pérenniser la destination touristique de Mayotte.

Passagers enregistrés à l'aéroport de Dzaoudzi
-entrée et sorties, hors transit-
(en données CVS)



Source: Direction de l'Aviation Civile de Mayotte

L'ACTIVITE BANCAIRE SE MAINTIENT

Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI -Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI), les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.

Bien que contrastée, la croissance des encours de crédits se maintient

L'encours global de crédits consentis par les établissements de crédit installés localement (ECIL) s'établit à **561,8 millions d'euros** au 30 septembre 2010 (+4,3 % en glissement annuel, après +6,1 % sur la période septembre 2008/septembre 2009, et +4,9 % depuis le début de l'année). La progression modérée de l'encours sain de crédits (+4,2 % sur les neuf premiers mois, à 533 millions d'euros) traduit une légère dégradation de la qualité du portefeuille. Ainsi, le taux de créances douteuses s'établit à 5,1 %, en progression de 0,6 point sur les neuf premiers mois (après +1,2 point sur la même période en 2009).

L'encours total des crédits aux entreprises (premiers emprunteurs de la place) baisse de 1,1 % sur les trois premiers trimestres de 2010, en raison d'une forte contraction de l'encours des comptes ordinaires débiteurs (-58 %). Toutefois, dans un contexte difficile pour l'économie mahoraise, les établissements de crédit semblent soutenir l'activité de long terme, dans des conditions raisonnées : les crédits à l'équipement croissent de 4,6 % sur les trois premiers trimestres ; il en est de même des concours aux ménages (+5,4 %), portés par la bonne résistance du marché de l'habitat (+12,4 %) favorisé par l'essor d'une institution de garantie métropolitaine et par un assouplissement des conditions d'octroi de ces crédits.

Progression soutenue des actifs détenus par la clientèle mahoraise

A fin septembre 2010, l'encours global des actifs financiers détenus à Mayotte atteint **363,6 millions d'euros**, en hausse de 9,8 % sur un an (contre +6,6 % entre septembre 2008 et septembre 2009) et de 5,4 % depuis le début de l'année. Cette progression est particulièrement marquée pour les entreprises dont le montant des actifs détenus (107,8 millions d'euros) renoue avec les niveaux atteints en 2006.

Montants, en millions d'euros	sept. 2006	sept. 2007	sept. 2008	sept. 2009	sept. 2010	2010/2009
Actifs financiers de la clientèle non financière						
Actifs financiers détenus par les sociétés	105,6	70,5	72,7	85,9	107,8	25,5%
Actifs financiers détenus par les ménages	110,0	132,8	159,7	172,9	182,0	5,3%
Actifs financiers détenus par les autres agents	86,4	81,7	78,1	72,4	73,8	2,0%
Total des actifs financiers	302,0	285,0	310,6	331,1	363,6	9,8%
Dépôts à vue	108,7	138,8	147,4	155,3	162,9	4,9%
Placements liquides ou à court terme	155,8	107,5	108,9	109,4	132,1	20,7%
Épargne à long terme	37,5	38,7	54,2	66,4	68,6	3,3%
Concours consentis par les établissements de crédit installés localement (ECIL)*						
Entreprises	114,9	158,5	233,1	243,2	234,9	-3,4%
Ménages	120,4	149,0	192,2	205,6	220,7	7,3%
Collectivités locales	62,9	49,6	56,5	56,9	71,3	25,4%
Autres agents et CCB non ventilés	6,2	6,4	7,1	7,9	6,2	-21,3%
Total encours sains	304,4	363,6	488,9	513,6	533,1	3,8%
Créances douteuses brutes	10,6	43,8	18,7	25,0	28,7	15,0%
Créances douteuses nettes	4,9	30,8	11,4	15,4	17,2	11,5%
Total encours brut	315,1	407,3	507,6	538,6	561,8	4,3%
Taux de créances douteuses brutes	3,4%	10,8%	3,7%	4,6%	5,1%	10,2%

Source : IEDOM

* En 2010, une évolution méthodologique a conduit à modifier le périmètre des ECIL et les encours présentés ont été corrigés en conséquence.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2011

L'année 2011 ne laisse pas encore entrevoir de franche amélioration. A l'exception de l'industrie, tous les secteurs prévoient une dégradation à court terme de leur activité. Toutefois, l'amélioration de la trésorerie, liée à une réduction des délais de paiement, laisse entrevoir des perspectives d'investissement plus optimistes.

Ces prévisions d'investissement relativement optimistes se trouvent confortées par une multiplicité de projets : construction d'une nouvelle aérogare, piste longue, construction de logements sociaux, construction d'un nouveau centre de rétention, création d'une antenne universitaire de niveau bac+2, nouvelles infrastructures administratives et scolaires, etc.

La programmation de ces nouveaux chantiers publics et privés ainsi que l'ouverture récente d'appels à projets dans le secteur hôtelier devraient générer un regain d'activité, dans les secteurs du BTP et du tourisme notamment.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. BARROUX – Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : 10 mars 2011 – Dépôt légal : mars 2011 – ISSN 1952-9619